

Milly-la-Forêt, le 28 janvier 2026.

Objet : Convocation au Conseil municipal du 04 février 2026.

Chère collègue, Cher collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira le :

Mercredi 04 février 2026 à 20h30 en salle du Conseil

VOICI L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

**TRAVAUX – URBANISME – MOBILITÉS,
ACCESIBILITÉ ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
Rapporteurs : Patrice SAINSARD et Bernard BOULEY

1. Modification de la délibération DEL.07.02.24.08 – Répartition des frais d'acquisition de la parcelle cadastrée AO 211 et rétrocession dans le domaine public communal
2. Échange de parties des parcelles cadastrées AI 1071 et 1077 contre des parties des parcelles AI 1070, AI 1072 et AI 1076 – Projet de pôle de santé – Rue Maillard
3. Signature d'une convention de mise à disposition d'un local communal relevant du domaine privé – Maison des Artisans d'art du Moustier

FINANCES, ECONOMIE ET EMPLOI

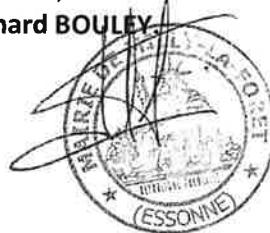
Rapporteurs : Jean-Marie ANNA, Jean-Pierre TROTIN, Bernard BOULEY et Sophie DESFORGES

4. Compte financier unique (CFU) 2025 – Budget principal de la Ville
5. Compte financier unique (CFU) 2025 – Budget annexe « bâtiments sociaux »
6. Modification de la délibération n°DEL.17.12.25.03 - Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget principal de la Ville pour l'exercice 2026
7. Modification du tableau des emplois
8. Versement d'une aide financière exceptionnelle à Louyse RENAUD dans le cadre de sa participation au Championnat de France de gymnastique rythmique
9. Versement d'une subvention à l'association des Artisans d'art du Moustier
10. Adoption de la charte d'utilisation des systèmes d'information de la Ville de Milly-la-Forêt
11. Adoption de la charte du télétravail de la Ville de Milly-la-Forêt
12. Recours au contrat d'apprentissage

13. Mise en œuvre du « bonus attractivité »
14. Signature de la convention d'objectifs et de financement « bonus trajectoire de développement » avec la CAF de l'Essonne.

Comptant sur votre présence, je vous prie de bien vouloir croire, Chère collègue, Cher collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Bernard BOULEY**



Liste des décisions du Maire prises dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2024 :

1. Décision du Maire en date du 11 décembre 2025 – Acceptation de la sous-traitance des prestations de marquage en peinture de la cour Oasis à la société ECO SIGNALISATION (sans incidence financière sur le montant du marché).
2. Décision du Maire en date du 11 décembre 2025 – Acceptation de la déclaration de sous-traitance modificative à la société ATP CONCEPT dans le cadre du marché de transformation de la cour Oasis, portant sur les prestations de démolition, démontage, terrassements, bordures, caniveaux et traitement des espaces verts (sans incidence financière sur le montant du marché).
3. Décision du Maire en date du 11 décembre 2025 – Acceptation de la sous-traitance modificative à la société DICOREP dans le cadre du marché de transformation de la cour Oasis pour la fourniture et la pose d'abris vélos (sans variation du prix du marché).
4. Décision du Maire en date du 11 décembre 2025 – Acceptation de la sous-traitance modificative à la société DECOGARDEN dans le cadre du marché de transformation de la cour Oasis pour la pose de clôtures et portillons (sans variation du prix du marché).
5. Décision du Maire en date du 16 décembre 2025 – Signature de la convention financière bilatérale entre les communes de Maisse et de Milly-la-Forêt relative aux demandes de versement de subventions pour l'étude pré-opérationnelle d'OPAH « Petites Villes de Demain » mutualisée entre les deux communes.
6. Décision du Maire en date du 19 décembre 2025 – Acceptation de la sous-traitance à la société PDF Bâtiment et Travaux Publics pour la mise en œuvre de béton poreux dans le cadre des travaux de transformation de la cour Oasis (sans modification du prix du marché).
7. Décision du Maire en date du 30 décembre 2025 – Acceptation du devis présenté par la société ANIMALS AND CO pour une prestation d'effarouchement par fauconnerie visuelle et sonore des pigeons aux abords de l'église de Milly-la-Forêt, pour un montant de 6 600,00 € HT (six mille six cents euros hors taxes) pour 10 passages.
8. Décision du Maire en date du 8 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par la société Floriades de l'Arnon pour les achats de fleurs sur l'année, pour un montant de 22 484,89 € HT (vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-quatre euros et quatre-vingt-neuf centimes hors taxes).
9. Décision du Maire en date du 8 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par la société DICOREP pour le changement des panneaux routiers du secteur du centre-ville dans le cadre d'un marché public, pour un montant de 30 489,00 € HT (trente mille quatre cent quatre-vingt-neuf euros hors taxes).
10. Décision du Maire en date du 9 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par la société EURO ASCENSEURS SAS pour la prestation de maintenance des ascenseurs et l'abonnement GSM, pour un montant de 4 659,29 € HT (quatre mille six cent cinquante-neuf euros et vingt-neuf centimes hors taxes).
11. Décision du Maire en date du 14 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par la société MATHOU pour l'équipement du Café Poussette, pour un montant de 6 122,20 € HT (six mille cent vingt-deux euros et vingt centimes hors taxes).
12. Décision du Maire en date du 14 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par la société WESCO pour l'équipement du Café Poussette, pour un montant de 3 805,40 € HT (trois mille huit cent cinq euros et quarante centimes hors taxes).
13. Décision du Maire en date du 14 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par Madame Marie-Odile HUBERT pour le contrôle trimestriel de l'état des enduits et décors de la chapelle Saint-Blaise, pour un montant de 3 850,00 € HT (trois mille huit cent cinquante euros hors taxes).
14. Décision du Maire en date du 15 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par la SARL Rivière pour la fourniture et l'installation de contremarches ainsi que de bandes podotactiles

à la Maison des Artisans d'Art du Moustier, pour un montant de 2 824,00 € HT (deux mille huit cent vingt-quatre euros hors taxes).

15. Décision du Maire en date du 16 janvier 2026 – Établissement d'une convention relative à la mise à disposition de locaux au centre de soins de l'EPS Barthélemy Durand, pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028, moyennant un loyer annuel de 2 100,00 € (deux mille cent euros).
16. Décision du Maire en date du 20 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par la société Auréliane Menuiserie pour le remplacement des menuiseries extérieures d'une classe de l'école Jean de la Fontaine, pour un montant de 13 248,38 € HT (treize mille deux cent quarante-huit euros et trente-huit centimes hors taxes).
17. Décision du Maire en date du 22 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par la société ACF Concept pour la maintenance et la télésurveillance des bâtiments communaux sous protection, pour un montant de 7 929,72 € HT (sept mille neuf cent vingt-neuf euros et soixante-douze centimes hors taxes).
18. Décision du Maire en date du 22 janvier 2026 – Autorisation du versement de l'indemnité due à Monsieur Jean-Pierre DENUC, commissaire-enquêteur désigné pour l'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme, pour un montant de 8 272,72 € (huit mille deux cent soixante-douze euros et soixante-douze centimes).
19. Décision du Maire en date du 23 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par la société PRUNEVIEILLE pour la pose et la mise en service des illuminations festives de Noël 2025-2026, pour un montant de 20 443,91 € HT (vingt mille quatre cent quarante-trois euros et quatre-vingt-onze centimes hors taxes).
20. Décision du Maire en date du 23 janvier 2026 – Acceptation du devis présenté par la société PRUNEVIEILLE pour la dépose des illuminations festives de Noël 2025-2026, pour un montant de 11 804,60 € HT (onze mille huit cent quatre euros et soixante centimes hors taxes).

POUVOIR

Je soussigné(e)....., agissant en qualité
d'Adjoint au Maire/Conseiller Municipal¹, donne pouvoir à
.....

pour voter en mes lieux et place à la séance du **Conseil Municipal du.....**

Fait à....., le

¹ Rayer la mention inutile